

Quel est l'effet de la décentralisation sur la réussite des élèves?

En éducation publique, le terme « décentralisation » désigne le processus par lequel un ministère de l'Éducation transfère des pouvoirs décisionnels centralisés d'ordre administratif et financier aux gouvernements, collectivités et écoles au palier local. La décentralisation s'est déroulée (et se déroule présentement) de différentes manières dans les 13 systèmes provinciaux d'éducation au Canada.

La promesse de la décentralisation. Un système décentralisé d'éducation promet d'être plus efficace, de mieux refléter les priorités locales, de favoriser la participation de toutes les parties prenantes ainsi que d'améliorer les résultats d'apprentissage et la qualité de l'enseignement. Le potentiel d'accroissement de l'efficacité des dépenses que revêt la décentralisation intéresse également les gouvernements ayant d'importantes restrictions budgétaires. Mais les résultats scolaires s'améliorent-ils?

La décentralisation peut fonctionner. Selon les preuves cumulées, la décentralisation par des gouvernements provinciaux et territoriaux à des commissions ou conseils scolaires locaux pourrait être insuffisante pour rehausser les résultats.

L'amélioration de l'école et de l'apprentissage pourrait nécessiter une autonomie accrue des collectivités et du personnel enseignant. La décentralisation fonctionne si les acteurs locaux disposent des ressources et des pouvoirs nécessaires pour améliorer les résultats scolaires. Par exemple, il a été constaté aux États-Unis que dans les écoles secondaires où les enseignants sentent qu'ils influent davantage sur le processus décisionnel scolaire, les résultats aux examens de mathématiques et de langue sont beaucoup plus élevés. On a avancé que, dans un scénario de réussite, un conseil ou une commission scolaire doit énoncer une vision claire et concise, puis laisser les écoles déterminer les meilleures façons de la réaliser. Le principal risque, c'est que les écoles très performantes ne partagent pas leurs approches décisionnelles fructueuses avec les écoles peu performantes, engendrant l'iniquité dans les résultats des élèves. Le succès dépend donc aussi de solutions permettant de mettre ces approches en commun.

Décisions autonomes et reddition de comptes accrue. Une décentralisation favorisant la participation locale à la gouvernance de l'école améliore la reddition de comptes et la capacité de répondre aux besoins des élèves, et engendre une meilleure utilisation des ressources, améliorant ainsi les conditions pour les élèves. Il est soutenu que les fonctionnaires et les écoles sont trop loin l'un de l'autre pour permettre des décisions rapides et éclairées. Des partenariats parents-école plus étroits peuvent aussi rehausser l'apprentissage à l'école et à la maison. La collaboration avec les parents peut susciter un engagement à prendre des décisions autonomes et augmenter la reddition de comptes des enseignants et des directions d'école, qui sont mieux placés pour prendre les meilleures décisions pour améliorer le fonctionnement et l'apprentissage scolaires.

Amélioration de l'enseignement en classe et des résultats des élèves. La décentralisation, comme en témoignent les réformes de la gouvernance par l'école, améliore l'enseignement en classe et les résultats des élèves. Pour réussir, deux choses sont nécessaires : 1) la qualité et la quantité des contributions éducatives des enseignants, des parents et d'autres et 2) l'efficacité de la mise en œuvre de ces contributions. Cette théorie se fonde sur la prémisse qu'une participation accrue de l'école et de la famille dans le processus éducatif produit plus d'apprentissage – lorsque des enseignants bien formés sont plus engagés, l'accroissement de ressources ainsi que les commentaires et les idées des parents devraient améliorer la réussite des élèves. Quand les enseignants sont habilités et que les écoles peuvent prendre des décisions touchant directement leurs propres élèves – en fonction de la vision plus globale de la commission ou du conseil scolaire – la décentralisation est optimisée.

Pour connaître des ressources en ligne, ainsi que les références de recherche à ce sujet, prière de visiter :
www.cea-ace.ca/faits-en-education

La série « Les faits en éducation » est produite grâce au généreux soutien de l'Association canadienne des commissions / conseils scolaires.

Information sur le droit d'auteur : Vous êtes libre de reproduire et de distribuer ce document sous toute forme, à condition de reproduire intégralement les commentaires et l'attribution à l'Association canadienne d'éducation et l'Université du Nouveau-Brunswick.